



Go-Kart "MotorSports" Club

7 Belvédère, rue de la Hausse de la Louvière – Ile Maurice

Tél. (230) 251 58 79 – Email : gokart@intnet.mu

Web : www.gokart-mauritius.com

REGLEMENT SPORTIF 2008

Article 1 - ORGANISATION

- Le **Championnat National de karting 2008** est un championnat de Karting organisé par le Go-Kart "Motorsports" Club.

Article 2 - PARTICIPANTS

- Le **Championnat National de karting 2008** est ouvert aux membres du club et ceux invités par le comité organisateur.
- A tout moment de la course, le comité d'organisation pourra exclure tout pilote dont l'attitude pourrait nuire à l'image, ou à la crédibilité du **Championnat National de karting 2008**, ou du karting en général.

Article 3 - DROITS D'ENGAGEMENTS

- Chaque Pilote qui désire participer au **Championnat National de karting 2008**, aura un droit d'engagement par course de 1000 Rs pour les membres, et 1500 Rs pour les non-membres. Cet engagement est à payer au plus tard lors du briefing des pilotes, dont la présence est obligatoire sous peine de pénalité.
- Passé ce délais d'inscription, une pénalité de 500 Rs sera applicable au cas au la demande de participation sera acceptée par le comité.
- Aucun pilote ne pourra participer à une épreuve, s'il n'est pas à jour dans ces paiements avec le Club.

Article 4 - CONFORMITE des KARTS

- Les karts doivent être conformes au Règlement Technique 2008.
- La vérification technique pourra se faire avec 1 châssis et 2 moteurs.



Go-Kart "MotorSports" Club

7 Belvédère, rue de la Hausse de la Louvière – Ile Maurice

Tél. (230) 251 58 79 – Email : gokart@intnet.mu

Web : www.gokart-mauritius.com

- 1 seul moteur (1 des 2 vérifiés) et le châssis (vérifié) sont autorisés à partir de l'essai chronométré et ceux jusqu'à la 3^{ème} manche.

Article 5 - RESPONSABILITES

- Les pilotes engagés dans le **Championnat National de karting 2008** seront seuls responsables de leurs Karts, équipes, pousseurs, mécanos et tout autre accompagnateur.

ARTICLE 6 – PARC ASSISTANCE

- Il est strictement défendu de **fumer** dans le Parc Assistance. (Sous-peine de pénalités).
- Le Parc d'assistance est réservé uniquement aux officiels, pilotes, mécano et pousseurs. Tous les autres accompagnateurs (parents & amis) ne seront pas autorisés. Le pilote pourra être sanctionné si les consignes ne sont pas respectées.
- Aucun véhicule n'est autorisé autour du parc d'assistance (débarquement et embarquement des matériels uniquement).
- Chaque pilote doit avoir un extincteur à poudre d'un minimum de 0.5 Kg
- Toutes personnes n'ayant pas leur **Pass accès** seront interdites dans le parc fermé.

Article 7 - PROCEDURE du DEPART

- L'ordre du départ de la 1^{ère} manche sera établi en fonction des essais chronométrés et se fera en "DEPART LANCER" avec le drapeau quadricolore, une fois que les karts soient regroupés en file indienne. L'ordre de départ des 2^{ème} et 3^{ème} manche sera établie en fonction du résultat des manches précédentes.



Go-Kart "MotorSports" Club

7 Belvédère, rue de la Hausse de la Louvière – Ile Maurice

Tél. (230) 251 58 79 – Email : gokart@intnet.mu

Web : www.gokart-mauritius.com

ARTICLE 8 - DEROULEMENT de L'EPREUVE

- Les Epreuves du **Championnat National de karting 2008** se dérouleront en 5 phases :

Essais Libre (2 fois 30 minutes).

Essai Chronométré (15 minutes).

1^{ère} Manche (15 tours ou 13 kilomètres).

2^{ème} Manche (15 tours ou 13 kilomètres).

3^{ème} Manche (15 tours ou 13 kilomètres).

- Les nombres de tours pour chaque manche sont pour la piste de Kart-Loisir, en cas de compétition sur un autre lieu, une équivalence kilométrique donnera le nombre de tours à effectuer.
- En quittant la piste pour entrer dans le stand, les pilotes doivent obligatoirement signaler son intention en gardant l'extérieur de la piste et en levant sa main droite.
- En quittant le stand pour regagner la piste, les pilotes doivent attendre que le responsable des stands agite le drapeau VERT (Piste Libre).
- Lorsqu'un pilote commet une faute grave, il sera averti par le directeur de course de par un panneau NOIR portant son Numéro de course, il doit obligatoirement rentrer au stand.

Article 9 - ARRET de la Course

- Le drapeau ROUGE sera agité et la course sera stoppée pour cause d'incidents majeurs. Les Karts doivent s'arrêter immédiatement et sur place à la vue du drapeau rouge, sans rejoindre les stands.
- Le classement de la manche sera déterminé comme suit : Le pilote ayant passé la ligne de contrôle en premier avec le plus de tours juste avant l'arrêt de la course sera proclamé vainqueur de la manche. Tout changement d'ordre de classement entre la ligne de contrôle et le point stop ne sera pas pris en considération.
- Seul le pointage avec les transpondeurs déterminera le classement.



Go-Kart "MotorSports" Club

7 Belvédère, rue de la Hausse de la Louvière – Ile Maurice

Tél. (230) 251 58 79 – Email : gokart@intnet.mu

Web : www.gokart-mauritius.com

Article 10 - CLASSEMENTS

- Un pilote n'ayant pas participé au Essai Chrono sera considéré comme dernier et le plus mauvais temps lui sera attribué.
- Un minimum de 75% de la distance après le départ est obligatoire pour être classé dans la Manche.
- 2 Classements seront établis à l'issue de l'épreuve.
 - Un classement **RotaxMax** qui sera pris en compte pour le **Championnat National de karting 2008**, ou seuls les RotaxMax sans vitesse pourront y prétendent.
 - Un classement **Scratch** pour la journée où tous les karts ayant participé à l'épreuve (RotaxMax, 125 Bv, 100cc à air ou à eau, etc.).
- Un coefficient sera attribué à chaque manche, à savoir :
 - 1^{ère} manche : Coefficient 1
 - 2^{ème} manche : Coefficient 1
 - 3^{ème} manche : Coefficient 2
- Le vainqueur de l'épreuve sera le pilote ayant le plus de point au total des 3 manches avec coefficient.

Points par Manche

1er	2^{ème}	3^{ème}	4^{ème}	5^{ème}
25 pts	23 pts	21 pts	19 pts	18 pts
6^{ème}	7^{ème}	8^{ème}	9^{ème}	10^{ème}.....
17 pts	16 pts	15 pts	14 pts	13 pts.....

Article 11 - RECLAMATIONS

- Tout concurrent engagé dans le **Championnat National de karting 2008** a le droit de porter réclamation. Celle-ci doit être formulée par écrit, signée par le pilote uniquement, remise entre les mains du directeur de course et accompagnée d'une caution en espèces de 1000 Rs (Remboursable si gain de cause) dans les 15 minutes qui suivent l'arrivée de la 3^{ème} manche.



Go-Kart "MotorSports" Club

7 Belvédère, rue de la Hausse de la Louvière – Ile Maurice

Tél. (230) 251 58 79 – Email : gokart@intnet.mu

Web : www.gokart-mauritius.com

ARTICLE 12 - DOTATION (Course / Championnat)

Classement RotaxMax

1 ^{er}	Trophée
2 ^{ème}	Trophée
3 ^{ème}	Trophée
A partir du 4 ^{ème}	1 Médaille par Pilote

Classement Scratch

1 ^{er}	Trophée
A partir du 2 ^{ème}	1 Médaille par Pilote

ARTICLE 13 - RESULTATS & REMISE DE PRIX

- La proclamation des résultats et la remise des prix se feront après chaque course.

ARTICLE 14 – CHAMPIONNAT 2008

- Les points pour le championnat 2008 seront cumulatifs sur les 6 épreuves. Toutes les épreuves comptent, contrairement aux autres années. Celui qui aura marqué le plus de points sera proclamé **CHAMPION de MAURICE 2008**.

Point par Epreuve

1er	2ème	3ème	4ème	5ème
25 pts	23 pts	21 pts	19 pts	18 pts
6ème	7ème	8ème	9ème	10ème.....
17 pts	16 pts	15 pts	14 pts	13 pts.....



Go-Kart "MotorSports" Club

7 Belvédère, rue de la Hausse de la Louvière – Ile Maurice

Tél. (230) 251 58 79 – Email : gokart@intnet.mu

Web : www.gokart-mauritius.com

ARTICLE 15 – ASSURANCES & GROUP SANGUIN & NOM

- Tout pilote participant au **Championnat National de karting 2008** doit être couvert par une police d'assurance "**Responsabilités Civile**" pour l'année en cours et une copie doit être déposée à la vérification administrative.
- **Le Nom** et le **Group Sanguin** du Pilote doivent obligatoirement être inscrit sur le Nassau Panel (les 2 Cotes) du Kart, et sur leur Casque.

ARTICLE 16 – PUBLICITE

- Le Championnat 2008 sera sponsorisé. Tous les autocollants soumis par l'organisateur doivent être collés sous peine d'exclusion.

ARTICLE 17 - RESERVES

- Tout cas non prévu par le présent règlement sera tranche sans appel par le collège des commissaires sportifs du **Championnat National de karting 2008**.

ARTICLE 18 – CALENDRIER 2008

- Samedi 19 Avril 2008 : Warmup à Kart Loisirs
- Samedi 3 Mai 2008 : Warmup à Kart Loisirs
- Dimanche 11 Mai 2008 : 1ère Course aux Salines.
- Dimanche 8 Juin 2008 : 2ème course à Anjalay.
- Dimanche 13 Juillet 2008 : 3ème Course à Curepipe.
- Dimanche 17 Août 2008 : 4ème Course à Phoenix.
- Dimanche 21 Septembre 2008 : 5ème Course à Riche Terre
- Dimanche 26 Octobre 2008 : 6ème Course à Kart Loisir.

Le remise des prix du championnat se fera en Décembre 2008

La date et lieu vous seront communiqués ultérieurement.

**Le comité central se réserve le droit de modifier la date
ou le lieu mentionné ci-dessus.**



Go-Kart "MotorSports" Club

7 Belvédère, rue de la Hausse de la Louvière – Ile Maurice

Tél. (230) 251 58 79 – Email : gokart@intnet.mu

Web : www.gokart-mauritius.com

ARTICLE 18 – LES DRAPEAUX

QUADRICOLORE	Départ de la course
VERT	<i>Piste Libre</i>
BLEU	<i>IMMOBILE: Vous allez être double, gardez votre ligne AGITE : Un ou plusieurs concurrent/s veut/lent doubler, céder le passage</i>
JAUNE	<i>IMMOBILE: Danger, Ralentir, défense de dépasser AGITE : Danger Grave, tenez vous prêt a stopper. Défense de doubler</i>
ROUGE	<i>Arrêt de la course</i>
NOIR + (Panneau)	<i>Avertissement (Mécanique ou Sportif) Rentrer immédiatement au Stand</i>
DAMIER (Blanc & Noir)	Fin de Course

- Tous ces drapeaux de signalisation sont utilisés par le Directeur de Course
- Les commissaires de piste utilisent les drapeaux 'Jaune' et 'Rouge'.

ARTICLE 19 - EQUIPEMENT du PILOTE

Obligatoires :

- Le Casque Intégral homologué avec visière.- Le Tour de Cou ou Minerve.
- La Combinaison (Manches Longues).
- Les Gants.
- Les Chaussures Montantes.

Recommandés :

- Le Gilet Protège Cotes.
- La Cagoule.



Go-Kart "MotorSports" Club

7 Belvédère, rue de la Hausse de la Louvière – Ile Maurice

Tél. (230) 251 58 79 – Email : gokart@intnet.mu

Web : www.gokart-mauritius.com

ARTICLE 20 – PENALITES

- Comportement Dangereux, Conduite Anti-Sportive, Défaut de Maîtrise	Déclassement (3 Places) ou Exclusion si récidive
- Zig – Zag	Déclassement (2 Places)
- Non-respect de la procédure de départ ou pilote retardataire reprenant sa place avant le départ ou pilote devant le peloton	Déclassement (Dernière position)
- Piste Coupée	Hors Course
- Faux Départ	Déclassement (3 Places)
- Dépassement sous drapeau Jaune	Déclassement (1 Place)
- Dépassement sous drapeau Bleu pour un retardataire	Déclassement (2 Places)
- Obstruction	Déclassement (3 Places) Ou Exclusion si récidive
- Refus de se soumettre aux vérifications techniques	Exclusion
Etat d'Ivresse ou Dopages ou Injures, coups, Etc....	Exclusion
Mécanique sur la Pré Grille	Déclassement (1 Place)
Traitement des pneumatiques	Exclusion
Coups envers un pilote, un accompagnateur ou un officiel	Exclusion
Poids non conforme	Déclassement 1 Place / Kg
Retard (Contrôle Horaire)	Déclassement +1 min @ 15 min - 3 places +16 min @ 30 min - 5 places + 30 min - Hors Course